



élections communales générales 2026

Canton de Vaud

Les élections générales de renouvellement de la Municipalité se déroulent selon le calendrier établi par le Canton de mars à mai 2026.

La Municipalité de Grandevent compte 5 sièges. Pour le **premier tour** des élections à la Municipalité, qui se déroulera le **8 mars 2026**, une liste avec 3 candidatures a été déposée. Le matériel électoral a été transmis par le canton. Pour élire des personnes figurant sur la liste, il faut suivre les consignes figurant sur le matériel de vote. Il s'agit de mettre une croix dans la case à cocher des personnes que vous souhaitez élire. Vous pouvez aussi compléter la liste par des personnes de votre choix ajoutées manuscritement sans oublier de cocher la case.

Il n'y a pas d'élection tacite pour le **1er tour**, les personnes qui obtiendront la majorité absolue seront donc élues.

Pour le **deuxième tour** des élections à la Municipalité qui aura lieu le **29 mars 2026**, le délai de dépôt des candidatures est fixé au **mardi 10 mars 2026** à midi au plus tard. Etant donné qu'au premier tour, il manquait des candidatures, nous vous encourageons activement à déposer votre candidature à la Municipalité pour le deuxième tour. Les dossiers de candidature sont disponibles au bureau du greffe pendant les heures d'ouverture.

Attention, si le nombre de candidatures au deuxième tour est inférieur ou égal au nombre de sièges, il peut y avoir une élection tacite.



L'élection à la syndicature se déroulera selon le calendrier suivant :

26 avril 2026

Election à la syndicature (1^{er} tour)

Dépôt des dossiers de candidature : **mardi 7 avril 2026 à midi au plus tard**

Réception du matériel par les membres du corps électoral : **le 14 avril 2026 au plus tard**

Attention, l'élection peut être tacite si une seule candidature est déposée.

17 mai 2026

Election à la syndicature (2^e tour éventuel)

Dépôt des dossiers de candidature : **mardi 28 avril 2026 à midi au plus tard**

Réception du matériel par les membres du corps électoral : **le 12 mai 2026 au plus tard**

VOTATION FEDERALE ET ELECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL D'ETAT DIMANCHE 8 MARS 2026

Objets fédéraux :

- ⇒ Initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) » et contre-projet direct, à savoir l'arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire
- ⇒ Initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! » (initiative SSR)
- ⇒ Initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climats) »
- ⇒ Loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle

Election complémentaire au Conseil d'Etat :

Election d'un membre du conseil d'Etat (1^{er} tour) pour la législature 2022-2027.

Les électeurs qui n'auraient pas reçu leur matériel de vote sont priés de s'adresser à la secrétaire communale (tél. 024 436 10 13 / admin@grandevent.ch) **au plus tard le vendredi 6 mars 2026 à 12h. Le bureau de vote sera ouvert le dimanche 8 mars 2026 entre 10h et 11h à la maison de commune. Dernière levée de la boîte aux lettres : le dimanche 8 mars 2026 à 11h.**